



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Déposé / Reçu le

26 MARS 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
à Ixelles

N° d'entreprise : 0674.612.828

Nom

(en entier) : TENBEE

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : rue Tenbosch 120, 1050 Ixelles, Belgique

Objet de l'acte :

Extrait de l'acte de cessation des fonctions -administrateurs; Transfert du siège

L'assemblée générale extraordinaire réunie ce 6 mars 2026 prend acte de la démission de Madame Sandrine Jacobs de Morant de son mandat d'administrateur et d'administrateur délégué ainsi que de la démission de Madame Vanessa Jacobs de Morant de son mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué.
Décharge leur est donnée pour leur mandats.

Le conseil d'administration étant réduit à une seule personne, la société sera désormais administrée par un administrateur unique en la personne de Monsieur Frédéric Rongé.

Sur décision de l'administrateur unique, le siège social de la société est transféré à 1180 Uccle, Avenue Brugmann 423 avec effet immédiat.

L'assemblée donne procuration à Monsieur Martin Devos, ayant ses bureaux à Ixelles, rue Armand Campenhout 72 afin d'accomplir toutes les démarches en vue de la publication dans les Annexes du Moniteur belge des présentes décisions en ce compris procéder à la signature des formalités de publication, déposer les documents au Greffe du Tribunal de Commerce et accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'inscription et/ou la modification de l'inscription de la société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et de l'administration TVA.

Martin Devos
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/04/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).